



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ENA

Question écrite n° 17221

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire sur l'avenir de l'ENA. La commission de réforme de l'ENA vient de rendre son rapport. Celui-ci préconise notamment d'élargir le recrutement des élèves, de supprimer le classement à la sortie de cet établissement, d'y délivrer un diplôme internationalement reconnu, après un recrutement à bac + 3 et deux ans de scolarité dans cette école, d'améliorer le cursus actuel, en l'ouvrant enfin sur le monde et en créant des matières « dominantes » (internationale, économique et financière, administration générale), de réaliser par étapes son regroupement à Strasbourg, d'entamer son rapprochement avec l'institut national des études territoriales, l'Institut de formation du Centre national de la fonction publique territoriale et le Centre d'études européennes de Strasbourg. Il souhaite connaître les perspectives qu'il entend tracer suite à ce rapport.

Texte de la réponse

Une réforme de l'ENA a été lancée. Une commission, chargée de faire des propositions sur la réforme de l'ENA et la formation des cadres supérieurs des trois fonctions publiques, vient d'être créée. Cette commission, présidée par une personnalité d'entreprise, ayant une dimension européenne, associe des acteurs de l'entreprise, des acteurs territoriaux et des représentants de la société civile à des membres de l'administration. Elle a été officiellement installée le 24 janvier 2003, et, au terme d'une première série d'auditions (pour lesquelles ont été sollicités des parlementaires des deux assemblées), a rendu un premier rapport le 22 avril 2003. Par ailleurs, il a été demandé à la direction de l'école de réfléchir à l'avenir de la scolarité dans le but de la rendre attractive et performante. Un nouveau projet d'établissement devrait être arrêté d'ici au mois de juin 2003. Il pourra être présenté lors du prochain débat parlementaire, dans la perspective de proposer aux élèves une nouvelle scolarité, à la rentrée prochaine.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17221

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2003, page 3283

Réponse publiée le : 30 juin 2003, page 5212